



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/42/511
S/19076
27 août 1987

FRANCAIS
ORIGINAL : ESPAGNOL

ASSEMBLEE GENERALE
Quarante-deuxième session
Point 34 de l'ordre du jour provisoire*
LA SITUATION EN AMERIQUE CENTRALE :
MENACES CONTRE LA PAIX ET LA SECURITE
INTERNATIONALES ET INITIATIVES DE PAIX

CONSEIL DE SECURITE
Quarante-deuxième année

Lettre datée du 25 août 1987, adressée au Secrétaire général par la
Représentante permanente du Nicaragua auprès de l'Organisation des
Nations Unies

J'ai l'honneur de vous communiquer le texte de la note, datée du 23 août 1987, que S. E. M. Miguel D'Escoto, Ministre des relations extérieures de la République du Nicaragua, a adressée à S. E. M. George Shultz, Secrétaire d'Etat des Etats-Unis d'Amérique :

"J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les faits suivants :

Hier, à 9 heures, dans le secteur du Pedregal, à trois kilomètres au nord-est du barrage de Mancotal, dans le département de Matagalpa, un groupe de 30 mercenaires armés et entraînés par le Gouvernement des Etats-Unis et aux ordres de ce dernier, a tendu une embuscade à un groupe de civils qui se déplaçaient dans un véhicule du Ministère du développement rural, attaque criminelle qui a fait 5 morts et 2 blessés. Sont morts : Fabricio Vilchez, Angel López, Freddy Castillo, Juana Matamoros et Mauricio Delafiez. Ont été blessés : Linda Vilchez et Francisco Salazar.

Après avoir conclu le 7 août dernier les accords d'Esquipulas II, les pays d'Amérique centrale, et le Nicaragua en particulier, ont entrepris d'en faire professer la réalisation afin qu'une paix fermement établie et durable puisse s'instaurer rapidement dans la région; mais des actes comme celui qui vient d'être mentionné, dont les Etats-Unis sont les uniques responsables, vont à l'encontre des vœux de paix de l'Amérique centrale et ont même pour but d'empêcher que s'instaure le climat nécessaire à l'exécution des accords.

* A/42/150.

Le Nicaragua adresse au Gouvernement des Etats-Unis une énergique protestation au sujet de cet acte et lui demande de mettre un terme à sa guerre d'agressions contre le Nicaragua et de respecter pleinement la volonté des peuples et des gouvernements d'Amérique centrale.

Le Ministre des relations extérieures,

(Signé) Miguel D'ESCOTO"

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer la présente lettre comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 34 de l'ordre du jour provisoire, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadrice,

Représentante permanente,

(Signé) Nora ASTORGA

